



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**Amélioration de l'habitat de fraie de l'omble de fontaine au Parc régional des
Grandes-Coulées**

Plessisville, le 27 août 2015 – Un projet d'aménagement de l'habitat de fraie de l'omble de fontaine est en cours de réalisation au Parc régional des Grandes-Coulées situé dans la paroisse de Plessisville. Réalisé par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine – ou truite mouchetée – dans trois tributaires de la rivière Noire, dont le ruisseau Perdrix.

Un nettoyage léger des trois cours sera d'abord réalisé de manière à conserver l'équilibre nécessaire entre la présence de débris, la densité de la végétation, le régime hydrique du cours d'eau et le déplacement des poissons. Par la suite, ces cours d'eau feront l'objet de travaux afin d'améliorer ou de restaurer les sites de fraie, les zones d'alevinage et les fosses de séjour.

Plus précisément, des seuils, des déflecteurs et des abris seront aménagés dans ces cours d'eau, en plus de l'ajout de gravier pour la ponte des œufs. Ces aménagements permettront d'augmenter la diversité d'habitats des cours d'eau, en outre, par la création de fosses, qui constituent des lieux de séjour importants pour l'omble de fontaine. En effet, ces habitats fourniront toutes les conditions nécessaires au cycle de vie de l'espèce, soit des zones de frayères, d'alimentation, des abris et un couvert hivernal.

Ce projet fait suite aux résultats d'une étude qui confirment la reproduction naturelle de l'omble de fontaine dans des tributaires de la rivière Noire à la hauteur du Parc régional des Grandes-Coulées. Cependant, le substrat obstrué par l'accumulation de débris ligneux et de sédiments fins, combiné à l'homogénéisation du faciès d'écoulement qui réduit la variété des habitats, imposent des travaux correctifs afin de redonner à l'omble de fontaine un milieu propice à sa reproduction et à sa croissance.

Ce projet, évalué à 40 000 \$, est rendu possible grâce à l'appui des partenaires financiers et techniques suivants: Pêches et Océans Canada via le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, la Fondation de la faune du Québec, Héritage faune, la Paroisse de Plessisville, la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, la MRC de L'Érable, le Parc régional des Grandes-Coulées et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Rappelons que le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. L'OBV est officiellement reconnu dans la Loi affirmant le caractère collectif des



*GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS
VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR*

ressources en eau et visant à renforcer leur protection. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Pour information :

Andréanne Paris, chargée de projets PDE

Téléphone : 819 980-8038, poste 204

Courriel : andreeanne.paris@grobec.org